

Projet de compte rendu du Conseil municipal du 14 septembre 2015

PRESENTS : PIQUET André, NOBLET Bernard, PICARD Yvette, LE LUEL Rémy, COEFFEC Yves, TIGEOT Fabien, DREAN Claudine, DEME Anne-Laure, DENISET Evelyne, ISSERT Cécile, METAYER Nicolas, BATRIN Christelle, LE BRETON Bernard, EMEREAU Patrice.

ABSENT excusé: BUSSON David (a donné délégation de pouvoir à André PIQUET)

Date de convocation 4 septembre 2015

DREAN Claudine est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2015

Les membres du conseil à l'unanimité adoptent le procès-verbal du dernier conseil municipal du 8 juin 2015.

Présentation de la gestion différenciée des espaces verts

Sandrine DUFEIX, du Syndicat du Grand Bassin de l'Oust (GBO) est venue présenter la gestion différenciée aux membres du conseil.

Le Grand Bassin de l'Oust a initié début juin la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune de BOHAL. Après avoir effectué l'inventaire des zones d'espaces verts selon leur nature, leur situation, la technicienne du GBO s'attachera à recenser les pratiques d'entretien réalisées par les agents communaux (taches, fréquences d'entretien, temps imparti pour chaque tache, problématiques rencontrées sur le terrain).

Le but de la démarche étant de d'entretenir les espaces vert autant que nécessaire mais aussi peu que possible pour des enjeux écologiques et économiques. Ce diagnostic permettra d'organiser avec plus de cohérence le travail des agents, de chiffrer le temps passé par zone et gagner en efficacité.

Fin octobre, chaque secteur se verra attribuer par la commission environnement un code allant de 1 à 4 : 1 représentant un état impeccable, 2 un aspect soigné, 3 un aspect rustique et 4 un secteur plus naturel avec moins de passages des agents.

Le plan devrait être validé en fin d'année, des outils de communication seront fournis par le GBO.

Des communes avoisinantes, Missiriac, Saint Alouestre et Lizio ont réalisé ce plan. Missiriac a mis en place dans le bourg une petite plateforme très ludique présentant les 4 codes d'entretien.

53. Nomination d'un conseiller délégué à la communication

Monsieur le Maire propose de créer un poste de conseiller délégué à la communication en charge du bulletin municipal, du site internet et de la communication avec la presse.

M. Patrice EMEREAU se porte candidat.

Après vote est élu à l'unanimité des membres présents M. Patrice EMEREAU.

Point sur la rentrée scolaire

La rentrée du 2 septembre 2015 s'est bien déroulée: 134 élèves sont inscrits à l'école st Gildas avec 127 présents lors de la rentrée. Les effectifs sont en augmentation par rapport à l'année dernière, ce qui laisse penser que la commune est attractive.

93 à 108 repas sont servis chaque jour au restaurant scolaire.

La garderie accueille environ 25 enfants le matin et 36 le soir (sans compter les enfants du transport scolaire).

Transport scolaire : 20 enfants d'inscrits (15 école st Gildas - 5 école Paul Gauguin)

La commission scolaire se penchera prochainement sur l'enquête réalisée fin juin au niveau des parents et des enfants sur le service du restaurant scolaire. Une communication aux élus et aux parents se fera fin octobre.

Une réunion entre les enseignants et le personnel de la cantine est organisée le 17 septembre au restaurant scolaire quelques membres de la commission seront présents.

L'école St Gildas a un gros projet d'investissement cette année (180 000€), le permis de construire est en cours d'instruction.

Point sur le budget,

La Préfecture en juin dernier a transmis un courrier indiquant que l'équilibre réel n'était pas respecté au niveau des budgets. Les charges de fonctionnement ont été examinées. Il est apparu que la commune comparée à d'autres communes d'une même strate reversait des montants importants au fonctionnement des écoles, que l'assainissement impactait lourdement le budget et que le lotissement de Chabannes avec ses lots encore invendus déséquilibre le budget général.

Les encours de crédit vont être réétudiés et un étalement des emprunts a été demandé auprès du crédit agricole.

Afin de rétablir l'équilibre réel des budgets, des décisions modificatives sont proposées en intégrant :

- le reversement du fond de péréquation intercommunal (17934€) qui n'a pas été reversé à la communauté de communes suite aux délibérations des communes de Lizio et du Roc St André,
- une augmentation du FCTVA de 7000€ et de la DGF pour 5000€ par rapport au budget primitif suite à la réception des notifications de versements.

54. Affectation résultat budget commune,

Les membres du conseil à l'unanimité décident de répartir de la façon suivante l'excédent de fonctionnement du budget communal 2014 d'un montant de 18 007.96€ :

- affectation de la somme en investissement au compte 1068

55. Décisions modificatives au budget communal

Les membres du conseil à l'unanimité valident la décision modificative ci-dessous :

| COMPTE DEPENSES | | | | | | | |
|-----------------|---------|------|-------|------|------|-----------------------------------------------|----------------|
| Sens | Section | Chap | Art. | OP | Anal | Objet | Montant |
| D | F | 65 | 6531 | | HCS | Indemnités | -600.00 |
| D | F | 022 | 022 | | HCS | Dépenses imprévues | -5181.48 |
| D | F | 011 | 61523 | | HCS | Entretien de voies et réseaux | -2400.00 |
| D | F | 023 | 023 | | HCS | Virement à la section d'investissement | 13107.52 |
| Total | | | | | | | 4926.04 |
| COMPTE RECETTES | | | | | | | |
| Sens | Section | Chap | Art. | OP | Anal | Objet | Montant |
| R | I | 16 | 1641 | OPFI | HCS | EMPRUNT EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EUROS | -38115.48 |
| R | I | 10 | 10222 | OPFI | HCS | FCTVA | 7000.00 |
| R | I | 021 | 021 | OPFI | HCS | VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 13107.52 |
| R | F | 74 | 74121 | | HCS | DGF | 5000.00 |
| R | F | 73 | 7325 | | HCS | FPIC | 17934.00 |
| R | F | 002 | 002 | | HCS | EXCEDENT ANTERIEUR DE FONCTIONNEMENT | -18007.96 |
| R | I | 10 | 1068 | OPFI | HCS | EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT | 18007.96 |
| Total | | | | | | | 4926.04 |

56. Décision modificative au budget lotissement

Les membres du conseil à l'unanimité valident la décision modificative ci-dessous :

| COMPTE DEPENSES | | | | | | | |
|-----------------|---------|------|------|----|------|-----------------------------------------|------------|
| Sens | Section | Chap | Art. | OP | Anal | Objet | Montant |
| D | F | 011 | 605 | | | Achat de matériel équipement et travaux | +22 543.56 |
| Total | | | | | | | |

| COMPTE RECETTES | | | | | | | |
|-----------------|---------|------|------|----|------|----------------------------|------------|
| Sens | Section | Chap | Art. | OP | Anal | Objet | Montant |
| R | F | 70 | 7015 | | | Vente de terrains aménagés | +22 543.56 |
| Total | | | | | | | |

Compte rendu des commissions communales

La Commission culture sport loisirs jeunesse s'est réunie afin d'établir un nouveau règlement de la salle des sports.

57. Adoption du règlement

Après délibération, les membres du conseil adoptent le règlement de la salle des sports à l'unanimité.

Un planning de la salle sera communiqué à chaque association, à Mme sècheresse et sera affiché en mairie, sur le site internet et à la salle des sports. Le nouveau règlement prévoit un système de badge pour l'accès au particulier à la salle.

58. Modification du tarif de la location de la salle des sports (régie tennis)

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide de modifier le tarif de la salle des sports :

- 2€ par heure /groupe

Terrain multisports : le pays de PLOERMEL a reçu 3 demandes de financement pour des terrains multisports cette année. Aussi un regroupement est envisagé afin d'effectuer un appel d'offre groupé sur cet équipement et obtenir des prix plus intéressants. Pour rappel 4 entreprises ont été sollicités par la commune de Bohal : sport nature de Beignon, 3Rfactory de Limerzel, MEFRAN collectivités, Qualité de Péaule. Un devis pourra également être demandé auprès de Sporting sols qui a effectué le sol en résine dans la salle des sports.

Compte rendu de la commission travaux

Le point à temps a été réalisé, quelques difficultés ont été rencontrées lors de l'intervention de l'entreprise COLAS. En effet, du point à temps a été réalisé sur des zones non demandées et d'autres zones prioritaire n'ont pas pu être effectué faute de tonnage suffisant. L'entreprise doit repasser en fin de semaine afin d'effectuer le point à temps manuel

Le bicouche a été réalisé devant l'école et sur les autres routes conformément au programme de 2015.

Compte rendu CCAS

Le logement du portal est libre pour une location pour un loyer de 250€

Le repas des aînés est organisé le dimanche 11 octobre.

Compte rendu réunion CCVOL

Les travaux de la piscine ont été actés le 23 juillet dernier en attribuant les lots du marché, les travaux devraient débuter en octobre 2015 et s'achever début 2017.

Point sur le PLU

L'élaboration du plu a fait l'objet d'une publicité dans le journal Ouest France et a été notifié aux communes avoisinantes, au conseil départemental, régional, DDTM, CCI, chambre d'agriculture...

Des retours sont arrivés en mairie de plusieurs interlocuteurs souhaitant être associés à la démarche.

La commission doit se réunir prochainement.

59. Lancement consultation assurances

Les contrats d'assurances de la Commune arrivent à terme au 31 décembre 2015. Une consultation va être lancée du 1^{er} octobre 2015 au 31 octobre 2015.

Le marché est un marché à procédure adaptée qui sera décomposé en plusieurs lots (dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile, protection juridique, risques statutaires).

Station d'épuration

Le contrat saur pour l'assainissement arrive à échéance en fin d'année...

Le réseau d'assainissement collectif nécessite un curage notamment au niveau du clos des chênes.

Un devis a été demandé à H2O afin d'éviter que ne se forme des bouchons. Tous les ans, un curage de réseau sur 600m sera réalisé en prévention.

60. Demande de subvention voirie 2016

Après délibération les membres du conseil sollicitent le conseil départemental concernant une demande de subvention au titre du programme de travaux de voirie 2016.

La demande de subvention porte sur un programme de voirie d'un montant de 36050€ HT.

61. remboursement de frais BRIAND Carine

Le conseil municipal valide le remboursement d'un montant de 38.85 € à Mme BRIAND Carine pour l'achat de 3 ballons et d'un filet à destination de la cantine.

Questions diverses

- Organisation réunion des nouveaux arrivants le 25 septembre 2015 à 19h en mairie.
- Organisation inauguration de la garderie sous la présidence de Monsieur le préfet, le 9 octobre 2015 à 16h30 dans la garderie. Seront conviés les habitants de Bohal, les parents d'élèves, les associations de BOHAL, l'architecte, les entreprises et les financeurs. La garderie sera déplacée dans la salle des sports exceptionnellement ce jour-là.
- demande location salle des sports par l'APEL pour organisation d'un vide grenier début 2016 : le conseil municipal valide à l'unanimité la location à titre gratuit de la salle des sports.
- Commune patrimoine en danger : Faisons cause commune le 19 septembre. A l'appel de l'association des Maires de France, le Conseil Municipal de Bohal souhaite marquer sa solidarité en participant à une mobilisation des élus et des habitants samedi 19 septembre à 11h. En outre la pétition va être mise à disposition dans la commune.
- Des propositions pour « La dictée de BOHAL » seront soumises à la commission culture
- Prochain conseil le 26 octobre à 20h